

# Une provocatrice arrive à un entretien d'embauche voilée (vidéo)

écrit par Jules Ferry | 7 mai 2023





...puis elle joue la victime !

**Vidéo :**

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2023/05/entretien.mp4>

**Quelques commentaires sur les réseaux.**

Il est très satisfaisant de voir que dans les commentaires, la majorité ne lui donne pas raison. Cela signifie peut être que tout n'est pas perdu.



►Félicitations à cet employeur !

►Le problème n'est pas qu'elle soit recalée mais qu'elle ait osé se présenter comme ça et surtout qu'elle ne trouve pas normal de se faire recalier !

►Il y a à peine 10 ans elle ne se serait pas posé de questions et l'aurait enlevé ou même jamais mis

►Il y a du boulot pour elle en Iran ou Arabie Saoudite et ailleurs !!

►Qu'elle aille postuler au Qatar ou en Arabie Saoudite. Le hijab au boulot mdr on est où là ?

►Partout les féministes veulent s'en libérer parfois au risque pour leur vie ...vous cherchez à imposer votre conviction religieuse dans l'espace public vote combat n'est pas celui des convictions religieuses mais un combat politique celui des théocraties contre les démocraties

►Rentre dans ton pays si tu veux porter ton chiffon au boulot ! Pas ici !

►Est ce que je vais travailler en pyjama moi? Non bah pareil pour elle

►Ben oui ! Ici c'est la FRANCE, retourne au Maghreb si tu veux le garder !

►Ben oui c'est normal.... En France on s'habille comment France.... Point.

►Qu'elle aille bosser en Iran, ou en Afghanistan, c'est cool là-bas

►Si elle est pas contente, qu'elle quitte la France! Marre de supporter leur provocation!

J'ai travaillé pendant 37 ans dans un foyer pour personne handicapées adultes et il était interdit d'afficher tout signe distinctif de religion, j'en n'ai pas fait une jaunisse ! La religion c'est privé, c'est à la maison !

►Tant qu'on ne lui a pas demandé la couleur de sa culotte...

►Ailleurs, il y a (beaucoup) de place !

►C 'est l'excuse pour rien branler, c est tout !

Allah maison !

►PAS DE SIGNES OSTENTATOIRES D'APPARTENANCE RELIGIEUSE EN

FRANCE!

Application du règlement de l'entreprise, ça lui parle ?

►En 2004, le Conseil constitutionnel a précisé que ces dispositions « interdisent à quiconque de se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant les relations entre collectivités publiques et particuliers ».

►En Iran, ils recrutent...

►Les torchons, c'est fait pour essuyer la vaisselle, pas pour aller travailler !

►Bah parce qu'ils sont pas envies d'avoir de femme voilée dans leur entreprise .. et suis d'accord avec eux !

►Qu'elle l'enlève !

►A t-elle essayé sans hijab, c'est facile de dire que c'est à cause de ça !